

# SÉANCE ordinaire

## Le 02 décembre 2025

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 2 décembre 2025, à 19h00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin, ainsi que monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, Sébastien Daignault, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT:** Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

---

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

#### 251202.325 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Réhabilitation d'une conduite pluviale sur l'avenue Daignault – Budget pour services professionnels;
- Réhabilitation d'une conduite pluviale sur l'avenue Daignault – Décompte progressif numéro 1;
- Avis de motion – Règlement relatif à la régie interne et au maintien de l'ordre durant les séances du Conseil de la Ville de Chandler;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
  - 4.2 Période des Fêtes 2025 - Fermeture des bureaux municipaux ;
  - 4.3 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du conseil 2026 ;
  - 4.4 MTQ – Permission de voirie et permis d'intervention ;
  - 4.5 Octroi de contrat – Déneigement et sablage 2025-2028 ;
  - 4.6 Renouvellement de l'adhésion 2026 – Fédération québécoise des municipalités
  - 4.7 Modification de la résolution 251110.305 – Toponymie – désignation d'un chemin privé;
  - 4.8 Embauche – Chauffeur-journalier régulier – Service des travaux publics;
  - 4.9 Embauche – Chauffeur-journalier régulier saisonnier – Services de travaux publics;
  - 4.10 Adoption – Règlement numéro V-272-2025 concernant le traitement des élus.es municipaux;
  - 4.11 Adoption de règlement numéro V-273-2025 modifiant le règlement

numéro V-170-2013 relatif aux nuisances ;

4.12 Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut;

4.13 Recommandation de paiement – Projet des quartiers Pabos, St-François, Chandler Ouest;

4.14 Recommandation de paiement – Terrassement Laurent Lelièvre Inc. – Pavé;

4.15 Recommandation de paiement – Projet de quartier Chandler Ouest;

4.16 Recommandation de paiement – LSAG ARPENTEURS-GEOMETRES – Travaux préliminaires d'arpentage pour la régularisation du site de l'ancienne usine Gaspésia ;

4.17 Recommandation de paiement – Duguay Sanitaire Inc. – Gros rebuts septembre 2025 ;

4.18 Recommandation de paiement – WSP Canada Inc. – Réaménagement de la route 132, phase 2;

4.19 Nomination – Conseil d'administration de l'OMH CHANDLER;

4.20 Embauche – Commis aux comptes fournisseurs et comptabilité – Service des finances;

4.21 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élu(e)s;

4.22 Signataires – Comptes bancaires de la ville de Chandler ;

4.23 Recommandation de paiement – Mines Seleine – Achat de sel en vrac hiver 2025-2026 ;

4.24 Autorisation – Ouverture d'une marge de crédit – règlement V-269-2024 ;

4.25 Autorisation – Ouverture d'une marge de crédit – règlement V-270-2024 ;

5. PROPOS DU MAIRE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1 Période de questions de l'assemblée.

#### **251202.326 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collinet unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **251202.327 DEMANDE(S)**

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

• Campagne de sociofinancement 2025-2026 – Club de motoneige Les Sentiers Blancs Inc. ;	150 \$
• Club de l'âge d'or les dynamiques de Newport – Souper des Fêtes ;	325 \$
• Polyvalente Mgr Sévigny – Repas du réveillon de fin d'année ;	600 \$
• Demande de commandite pour les Finales régionales de Secondaire en spectacle, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;	Reporté
• Souper de Noël – Club des 50 ans et plus de Pabos Mills	200 \$
• Réveillon des usagers – Centre de jour SÉGA;	175 \$
• L'ÉPAQ dans ta classe – Un projet éducatif vivant !	400 \$

• Demande de don – Maison de l'Anse de Newport – Réveillon;	Reporté
• Demande d'aide financière – Tournoi de quilles de Chandler;	300 \$
• Demande de dons – ViActive – Goûter des Fêtes ;	226.29 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.328 RÉHABILITATION D'UNE CONDUITE PLUVIALE SUR L'AVENUE DAIGNAULT – BUDGET POUR SERVICES PROFESSIONNELS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil approuve la proposition d'honoraires de TETRATECH QI INC, au montant de 27 960 \$, taxes en sus, pour réaliser la surveillance bureau et chantier des travaux de réhabilitation d'une conduite pluviale sur l'avenue Daignault.

Il est également résolu que ce montant sera prélevé du budget prévu au règlement d'emprunt numéro V-270-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.329 RÉHABILITATION D'UNE CONDUITE PLUVIALE SUR L'AVENUE DAIGNAULT – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement du décompte progressif #01, payable à CGI ENVIRONNEMENT INC., au montant de 77 656.84 \$, toutes taxes incluses, pour les travaux de réhabilitation d'une conduite pluviale située sur l'avenue Daignault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.330 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA RÉGIE INTERNE ET AU MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT LES SÉANCES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CHANDLER**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche qu'à une séance du conseil ultérieure, il y aura adoption d'un règlement relatif au maintien de l'ordre durant les séances du conseil de la ville de Chandler.

Le règlement est déposé pour étude et sera compensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.331 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault et unanimement résolu d'approver les comptes à payer représentant

une somme de 521 570.95 \$, pour le journal des achats du mois de novembre 2025 et une somme de 76 331.57 \$ pour le journal des achats en lot du mois de novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.332 PÉRIODE DES FÊTES 2025 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'autoriser que les bureaux de l'hôtel de ville et du service des loisirs soient fermés pour la période des Fêtes **du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.**

Il est également résolu que les employés souhaitant bénéficier de deux semaines complètes de vacances doivent, avec l'autorisation de leur supérieur immédiat, combiner aux jours fériés prévus à la convention collective, des vacances, du temps cumulé ou des congés mobiles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.333 ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2026**

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **l'année 2026**, qui se tiendront, à moins d'une exception, le mardi et qui débuteront à 19h :

13 janvier	05 mai	01 septembre
03 février	02 juin	06 octobre
03 mars	07 juillet	03 novembre
07 avril	18 août	01 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.334 MTQ – PERMISSION DE VOIRIE ET PERMIS D'INTERVENTION**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que la Ville de Chandler confirme son engagement à respecter les clauses de permissions de voirie délivrées par le MTQ

lors de travaux d'installation ou de réparation d'équipements sur les routes de juridiction provinciale (MTQ) et les permis d'intervention, et ce, pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.335 OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENT ET SABLAGE 2025-2028**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement et le sablage de rues ou de sites à caractère municipal, par le directeur général et greffier ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley appuyé de madame la conseillère Josée Collin et résolu d'autoriser l'octroi des contrats énumérés ci-dessous au plus bas soumissionnaire conforme, le cas échéant, pour la période 2025-2028.

SITE	ENTREPRENEUR	TOTAL (TTC)	TARIF POUR SABLAGE
Promenade du lac Vachon et de 2 stationnements	Entretien paysager Godin et Fils	14 256.90 \$	287.44 \$
	Transport LPA Inc.	17 832.65 \$	287.44 \$
Stationnement bibliothèque municipale de Chandler	Entretien paysager Godin et Fils	2 155.78 \$	86.23 \$
	Transport LPA Inc.	2 759.40 \$	68.99 \$
Digue, Circuit des bâisseurs	Entretien paysager Godin et Fils	21 475.84 \$	287.44 \$
	Transport LPA Inc	25 627.92 \$	287.44 \$
Centre municipal de Pabos Mills	Entreprise Y. Grenier Enr.	9 657.90 \$	114.98 \$
	Entreprise Lucien Brousseau	16 500.00 \$	138.00\$
Chemin du Lac Sept-îles	Machinerie A.B.	110 376 \$	
Stations de pompage (9) – Newport	Aliments Castilloux Inc.	14 486.85 \$	
	Entreprise Y. Grenier Enr.	12 758.78 \$	
Route des îlots - Newport	Entreprise Y. Grenier Enr	4 886.44 \$	
	Aliments Castilloux Inc.	4 139.10 \$	
Ancienne route 6 – Pabos Mills	Entreprise Lucien Brousseau	11 100.00 \$	
Caserne incendie Newport	Entreprise Y. Grenier Enr.	5 495.81 \$	
	Aliments Castilloux	7 933.29 \$	
Tamis rotatif quartier Newport	Entreprise Y. Grenier Enr.	6 323.63 \$	
	Aliments Castilloux	7 588.35 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.336 RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION 2026 – FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignault, et unanimement résolu que ce conseil approuve la facture de la Fédération québécoise des municipalités au montant de **8 211,33 \$**, toutes taxes comprises,

numéro de dossier 202028-00, concernant le renouvellement de son adhésion pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.337 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 251110.305 – TOPOONYMIE – DÉSIGNATION D'UN CHEMIN PRIVÉ**

CONSIDÉRANT que la Ville souhaitait nommer un nouveau chemin privé « Chemin du Domaine » ;

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie du Québec nous a fortement recommandé de modifier l'appellation puisqu'une voie sur le territoire de Chandler est déjà désignée officiellement sous le nom d'Avenue du Domaine. Bien que le générique du nom choisi soit différent, cette pratique est fortement déconseillée en raison du risque de confusion pour les services d'urgences, notamment. » ;

CONSIDÉRANT que la demanderesse comprend la situation et est en accord pour proposer que le chemin privé se nomme « Chemin de la Seigneurie » ;

PAR CONSÉQUANT il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Daignault appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu de modifier la résolution 251110.305 et de nommer le chemin privé « **Chemin de la Seigneurie** ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.338 EMBAUCHE – CHAUFFEUR-JOURNALIER REGULIER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise l'embauche de **MONSIEUR DANY DESAUTELS-GAUTHIER** à titre de « chauffeur journalier », poste régulier, au taux horaire correspondant à l'échelon 2 de la convention collective des employés municipaux (CSN) pour ce type d'emploi.

Monsieur Dany Desautels-Gauthier débutera son emploi le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.339 EMBAUCHE – CHAUFFEUR JOURNALIER RÉGULIER SAISONNIER – SERVICES DE TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil

autorise l'embauche de **MONSIEUR JESSY LEFEBVRE CYR** à titre « chauffeur journalier », poste régulier saisonnier, au taux horaire correspondant à l'échelon 2 de la convention collective des employés municipaux (CSN) pour ce type d'emploi.

Monsieur Jessy Lefebvre Cyr débutera son emploi le 24 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.340 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO V-272-2025 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS.ES MUNICIPAUX**

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et celle de ses conseillers pour tous les services qu'ils rendent à la municipalité et prévoir une allocation de dépenses pour les dédommager d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction ;

ATTENDU qu'aux termes de la réglementation actuelle la rémunération :

- a) du maire sera de 52 329 \$ et son allocation de dépenses à 20 294 \$ ;
- b) des conseillers et conseillères sera de 18 156 \$ et leur allocation de dépenses à 9 078 \$.

ATTENDU que le projet dudit règlement numéro V-272-2025 a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025 ;

ATTENDU que l'avis de motion dudit règlement numéro V-272-2025 a été donné par madame la conseillère Josée Collin lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement résolu que le règlement numéro V-272-2025 concernant le traitement des élus municipaux soit et est adopté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.341 ADOPTION DE RÈGLEMENT NUMÉRO V-273-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO V-170-2013 RELATIF AUX NUISANCES**

CONDISÉRANT que le conseil municipal souhaite modifier le règlement numéro V-170-2013 pour y inclure un article en lien avec l'installation en suspension de bâches, toiles ou autres ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 10 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que le règlement numéro V-273-2025 qui modifie le règlement V-170-2013 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.342 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT ET D'UN SUBSTITUT**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de madame la conseillère Josée Collinet unanimement résolu que monsieur le conseiller Gaétan Daraîche soit nommé, pendant une période de 8 mois, à titre de maire suppléant et qu'il soit autorisé à représenter la Ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

Il est aussi résolu que monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault soit substitut du maire suppléant et qu'il soit autorisé à représenter la Ville de Chandler au conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.343 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DES QUARTIERS PABOS, ST-FRANÇOIS ET CHANDLER OUEST**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures du Croupe Artéa Inc. pour l'achat de structures lumineuses.

PROJET DU QUARTIER	NUMÉRAL DE FACTURE	MONTANT TTC
Pabos	15083245	3 607.92 \$
St-François	15083246	1 983.32 \$
Chandler Ouest	15083244	1 803.96 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.344 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TERRASSEMENT LAURENT LELIEVRE INC. – PAVÉ**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 606, au montant de 11 957.40 \$, toutes taxes incluses, pour la mise à niveau d'un pavé existant.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu au règlement d'emprunt V-262-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.345 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST**

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin appuyé de monsieur le conseiller Sébastien Daignaultet unanimement résolu que ce conseil autorise une contribution financière de 1 500 \$ au Club Nautique de Chandler pour la saison 2025.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du projet de quartier Chandler Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.346 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LSAG ARPENTEURS-GEOMETRES – TRAVAUX PRÉLIMINAIRES D'ARPENTAGE POUR LA RÉGULARISATION DU SITE DE L'ANCIENNE USINE GASPÉSIA**

CONSIDÉRANT l'intention de la ville de Chandler de régulariser le site de l'ancienne usine Gaspésia afin de procéder à un réaménagement en parc municipal récrétouristique ;

CONSIDÉRANT que ce projet aura le potentiel de créer des retombées positives sur l'attractivité de la ville ;

CONSIDÉRANT que les anciens terrains contaminés sont soumis à une réglementation provinciale très restrictive et que tout travaux d'aménagement doit faire l'objet d'une autorisation ministérielle ;

CONSIDÉRANT que la ville a mandaté la firme LSAG Arpenteurs-géomètres pour réaliser les travaux d'arpentage préliminaires requis pour que la firme Eureka Environnement puisse mener à terme le projet ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que la ville de Chandler recommande le paiement de la facture 2025-375 au coût de 1 250,36\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.347 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DUGUAY SANITAIRE INC. – GROS REBUTS SEPTEMBRE 2025**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 8270, au montant total de 52 229.70 \$, toutes taxes incluses, à DUGUAY SANITAIRE INC., le ramassage de gros rebuts, au mois de septembre 2025.

Il est également résolu qu'un montant de 20 000 \$ soit prévu au budget et que la balance de 27 693 \$ sera payée à même le fonds de roulement et amortie sur une période 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.348 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC. – RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132, PHASE 2**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 20315879, au montant de 1 066.69 \$, toutes taxes comprises, pour le réaménagement de la route 132, phase 2, à Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit remboursable à 100 % par le MTQ,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.349 NOMINATION – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OMH CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil nomme **MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE COLLIN** pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OMH de Chandler pour la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.350 EMBAUCHE – COMMIS AUX COMPTES FOURNISSEURS ET COMPTABILITÉ – SERVICE DES FINANCES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et résolu unanimement résolu que ce conseil approuve l'embauche de **MADAME AUDREY-ANNE LÉVESQUE** à titre de commis aux comptes fournisseurs et comptabilité, poste régulier, au sein du service des finances.

Il est également résolu que **MADAME AUDREY-ANNE LÉVESQUE** bénéficie d'une rémunération correspondant au 5e échelon de la grille salariale applicable à ce type de poste et que son entrée en fonction soit effective depuis le 3 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.351 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS.ES**

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les Élections et Référendums dans les Municipalités, les élus mentionnés

ci-dessous ont déposé devant le Conseil une déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

Gilles Daraîche, maire	Sébastien Daignault, conseiller
Marc-Olivier Legresley, conseiller	Pierre-Luc Arsenault, conseiller
Meggie Ritchie, conseillère	Gaétan Daraîche, conseiller
Josée Collin, conseillère	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.352 SIGNATAIRES – COMPTES BANCAIRES DE LA VILLE DE CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu de nommer, **MONSIEUR GILLES DARAÎCHE** et **MONSIEUR PHILIPPE BOND**, respectivement maire et directeur du Service des finances, à signer pour et au nom de la ville, tous les documents relatifs aux comptes bancaires de la Ville de Chandler.

Il est également résolu que deux signatures soient requises lors des transactions effectuées dans les comptes bancaires de la Ville de Chandler.

Il est également résolu de retirer monsieur Raymond Cyr comme signataire des comptes bancaires de la ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.353 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MINES SELEINE – ACHAT DE SEL EN VRAC HIVER 2025-2026**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley , appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce Conseil octroie le contrat pour l'achat de sel de déglaçage à Mines Seleine au montant total de 47 412.77 \$, toutes taxes comprises, pour la saison 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.354 AUTORISATION – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT – RÈGLEMENT V-269-2025**

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt numéro V-269-2025 intitulé « Règlement décrétant l'acquisition d'un véhicule avec équipements de déneigement pour la Ville de Chandler ainsi qu'une dépense et un emprunt à cet effet n'excédant pas la somme de 475 000 \$ a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 octobre 2025;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller Marc-Olivier Legresley et unanimement résolu d'autoriser le directeur du service des finances de la Ville, soit **MONSIEUR PHILIPE BOND**, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire, auprès de la Caisse populaire Desjardins du Centre-Sud gaspésien, pour l'acquisition d'un véhicule avec équipements de déneigement pour la Ville de Chandler décrété par le règlement V-269-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.355 AUTORISATION – OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT – RÈGLEMENT V-270-2025**

CONSIDÉRANT que le règlement d'emprunt numéro V-269-2025 intitulé « Règlement numéro V-270-2025 décrétant un emprunt de 2 161 377 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme fédéral de la taxe d'accise sur l'essence et le programme TECQ 2024-2028 » a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 12 novembre 2025 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraîche, appuyé de monsieur le conseiller monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'autoriser le directeur financier de la Ville, soit **MONSIEUR PHILIPE BOND**, directeur du service des finances, à procéder à l'ouverture d'une marge de crédit temporaire, auprès de la Caisse populaire Desjardins du Centre-Sud gaspésien, pour le paiement des travaux décrétés par le règlement V-270-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**251202.356 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Gaétan Daraîche propose la levée de l'assemblée à 19 h 33.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Gilles Daraîche  
Maire

---

Roch Giroux  
Directeur général & greffier